AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

/ NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE : 24.06.51. /

- Bulletin technique N° 143 (13ème envoi de 1979) - 20 juin 1979

/ V I G N E /

- Mildiou :

Actuellement, la situation dans les vignobles de la Circonscription est la suivante : à l'exception de deux foyers relativement importants, situés l'un à St-Vincent l'Espinasse (Tarn-et-Garonne), l'autre à Madiran (Hautes-Pyrénées), le Mildiou est encore assez rare dans l'ensemble, la plupart des vignes étant totalement indemnes. Dans le département du Lot en particulier, zone d'appellation "Cahors", la maladie est pratiquement inexistante, un seul petit foyer ayant été découvert dans une parcelle mal entretenue à Parnac.

Cependant, étant données la croissance très active de la végétation et la période de grande sensibilité des grappes, il est recommandé d'effectuer un nouveau traitement général dès la fin de cette semaine, quel que soit le produit utilisé.

Néanmoins, si le beau temps sec semble devoir persister, on pourrait attendre l'approche d'une nouvelle perturbation pour intervenir :

- soit avant les pluies avec un produit de type préventif,

- soit dans les 3 à 4 jours qui suivent le début de la pluie avec un produit de type curatif (voir liste dans le bulletin du 6 juin 1979).

- Black-rot :

De nouvelles taches, parfois en nombre appréciable, sont apparues dans les vignes habituellement contaminées, en particulier : zones de Cournou (Lot), Lagraves (Tarn), Nogaro (Gers).

Le traitement dirigé contre le Mildiou sera efficace vis-à-vis du Black-rot, à la condition d'utiliser à la dose homologuée contre ce champignon, l'un des produits énumérés dans le bulletin n° 138 du 24 avril 1979.

- Oïdium :

Ce champignon trouve, en ce moment, des conditions très favorables à son développement. Dans certaines parcelles mal protégées, des atteintes sur jeunes grappes sont observées.

Effectuer, pendant la floraison, un traitement avec un soufre en poudre de préférence.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Carpocapse des pommes et des poires :

Les risques de nouvelles pénétrations persistent dans les vergers très sensibles. Si le traitement précedemment conseillé dans le bulletin du 6 juin a été "lessivé" par les pluies orageuses de la période du 10 au 16 juin, il y a lieu de le renouveler.

Lorsque l'on redoute des dégâts de Tordeuses de la pelure (Capua ou Argyrotaenia), utiliser pour combattre le Carpocapse, de préférence, de l'azinphos à 40 g de m.a./hl.

- Psylle du poirier :

Dans quelques vergers, on assiste à une recrudescence d'activité de ce ravageur. Le cas échéant, intervenir dès à présent avec l'un des produits suivants :

- amitraz (Tudy, Maïtac 20),
- monocrotophos (Azodrin 20, Nuvacron) ou un pyrethrinoïde :
- décamétrine (Decis),
- fenvalérate (Sumicidin),
- perméthrine (Perthrine).

Pour être efficace, il est indispensable de bien mouiller les arbres.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Cylindrosporiose du cerisier :

Dès la récolte terminée, effectuer avant les premières chutes de pluies à venir, un nouveau traitement (voir le bulletin n° 139 du 10 mai).

CULTURES LEGUMIERES

- Pommes de terre (cultures de plaine) - Doryphore :

Surveiller les cultures et intervenir avec l'un des produits suivants (en g/hl) :

- azinphos éthyl : 40,
- azinphos méthyl : 40,
- carbaryl : 75 : 1 000 en poudrage,
- chlorfenvinphos : 25,
- décaméthrine : 0,75,
- dioxacarbe : 60,
- endosulfan : 35 : 600 en poudrage,
- fenvalérate : 10,
- lindane : 8 : 100 en poudrage,
- méthidathion : 30,
- méthiocarbe : 100,
- phosalone : 60 : 800 en poudrage,
- phosmet : 50,
- phosphamidon : 30,
- promécarbe : 75,
- roténone : 10 : 100 en poudrage,
- toxaphène et polychlorocamphanes : 150 : 1 500 en poudrage.

Ajouter un fongicide pour prévenir un développement éventuel du Mildiou.

- Melon : on commence à trouver les premiers cas de pourriture de jeunes fruits. Les éliminer de la culture pour éviter un extension des dégâts.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant: P. JOURNET.-   C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.